

LES PRIX CONSTELLATIONS

Règlement du concours – 2026

Les Éditions Constellations sont ouvertes à tous les souffles imaginaires, et la poésie est un des plus puissants. Pour célébrer les plumes les plus habiles, nous organisons les Prix Constellations – un concours qui récompensera des auteurs talentueux, désireux de faire découvrir leurs créations ou qui ont déjà bourlingué sur la mer des mots.

Conditions de participation

- Les Prix Constellations sont ouverts à toute personne d'expression française, du **15 juin au 31 août**.
- Pour les candidats mineurs, l'autorisation par écrit d'un parent ou tuteur légal est indispensable.

Textes acceptés

- Sont acceptés des textes inédits ou publiés dans l'année précédant le prix – à préciser, dans ce cas, le titre de l'ouvrage qui inclut le·s texte·s, la maison d'édition et la date de parution –, comportant au maximum quatre pages A4 (un ou plusieurs poèmes), police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5.
- Le jury appréciera l'originalité, l'esthétique du langage, l'impact émotionnel, la musicalité, etc.
- Les propos injurieux, diffamatoires ou obscènes ne sont pas admis et leur auteur·e sera exclu·e du concours.
- En s'inscrivant au concours, les participants conservent l'intégralité de leurs droits d'auteur sur leurs contributions.
- Le thème pour l'année 2026 : **thème libre**

Envoie des candidatures

1. Les textes soumis au concours ainsi que les données personnelles de l'auteur – nom, prénom, adresse postale, e-mail et numéro de téléphone – seront transmis par courriel à la présidente du jury, Mme Amalia Achard : amalia.achard@gmail.com, qui les transmettra aux cinq autres membres du jury.

Conditions générales

1. Les frais de gestion sont de **10 euros**, à payer par virement bancaire (Banque Populaire Occitane, IBAN : **FR76 17807 00807 356 1937 1056 16** BIC : **CCBPPFRPPTLS**) avant la date finale d'inscription, soit le **31 août 2026, 23h59 heure de Paris**. Toute soumission de textes sans paiement des frais de gestion ne sera pas validée.
2. Toute correspondance et communication relative au présent règlement se fera par courriel via l'adresse suivante : amalia.achard@gmail.com

3. Les données personnelles recueillies dans le cadre du présent concours sont exclusivement destinées à identifier et contacter les participants et ne sont pas utilisées dans un quelconque but publicitaire, commercial ou autre. À la fin du concours, sur simple demande du participant, ses données personnelles seront effacées des archives de l'organisateur.
4. L'organisateur garantit l'objectivité et la bonne foi des jurys nommés.
5. Les auteurs certifient que les textes présentés sont des créations propres et originales. Le plagiat entraînera l'exclusion du concours. Tout contenu protégé par des droits d'auteur (extrait, citation) doit être signalé par mention du nom de l'auteur cité.
6. Un accusé de réception sera envoyé dès l'inscription, par mail, à chaque candidat. (Pour rappel, la date limite d'inscription au concours est le **31 août 2026, 23h59 heure de Paris.**)
7. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant soupçonné de toute forme de tricherie et de supprimer ses contributions au concours. Aucune correspondance ne sera engagée à ce sujet ni remboursement des frais payés.
8. L'organisateur se réserve le droit de sélectionner un autre gagnant s'il a de sérieuses raisons de penser que le participant a enfreint une des conditions générales.
9. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de la non-exécution de ses obligations en raison d'un cas de force majeure, d'une guerre ou de troubles civils, d'hostilités, d'un arrêté gouvernemental, d'une loi ou de toute autre cause échappant à son contrôle.
10. **Loi applicable** : Le présent règlement est soumis à la loi française. Toutes contestations et litiges relatifs à son exécution, devront être adressés aux tribunaux desservant la domiciliation de l'organisateur.

Systeme du vote

À la lecture de chaque contribution, chaque membre du jury procédera à une évaluation, en complétant un tableau de critères établi de commun accord par les jurys, durant la période d'ouverture des votes qui s'étend du **1^{er} au 30 septembre**, de manière à faire ressortir les cinq meilleures contributions. Une sélection et une nouvelle évaluation sera faite ensuite, qui synthétisera et confrontera les cinq choix de chaque jury, dans le but de dégager le grand gagnant et les deux suivants. En cas d'égalité entre plusieurs participants, les jurys procéderont à une réévaluation et un nouveau classement de ces textes.

Récompenses

- **Premier prix** : diplôme et chèque de 200 €
- **Deuxième prix** : diplôme et chèque de 50 €
- **Troisième prix** : diplôme, livres et/ou autres cadeaux surprises

Chaque année, une anthologie rassemblant les poèmes les plus remarquables parmi ceux soumis au concours sera publiée par les éditions *Constellations*. Les auteurs sélectionnés seront contactés afin de donner leur accord et la cession de droit pour le ou les textes concernés. Cette cession sera limitée à la publication dans l'anthologie et ne concernera que le ou les textes soumis au concours. Toutefois, si l'organisateur estime que le nombre des textes d'une qualité littéraire indéniable est insuffisant, il peut décliner la publication, reporter et ajouter les textes sélectionnés à l'anthologie de l'année suivante.

Palmarès & remise des prix

La décision du jury est définitive et ne souffre aucune contestation. Nulle correspondance ne sera engagée à ce sujet. Au terme du processus de sélection par le jury, les concurrents seront informés du palmarès par courriel, avant le **30 novembre** de l'année suivante. Si des festivités de remise des prix seront organisées, les lauréats recevront en temps voulu, par mail, l'adresse et la date précises. Au cas contraire, les prix seront adressés par courrier postal.

Organisateur

Les Prix Constellations sont organisés par les **éditions Constellations**
Adresse : 385, Rte de Pont-de-Rhodes, 46 310 Saint-Germain du Bel Air
SIREN : 521 498 691